

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal ♦

403
novembre 2025

ville-fontaine.fr



DOSSIER

**PORTES DU VERCORS :
VIVRE GRANDEUR NATURE**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Portes du Vercors : vivre grandeur nature



LES ACTUS ♦



4 Prendre soin des compagnons à 4 pattes

7 Un éclairage public intelligent et durable

GRAND ANGLE ♦



16 Faciliter les démarches administratives

17 Accompagner vers l'autonomie numérique

SORTIR ♦



18 Stéphanie Miguet expose à la médiathèque

19 Concerts à La Source

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche # 403
novembre 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directrice de la communication : Juliette Durand

Rédaction : Nathalie Pascal, Juliette Durand

Photographies : Philippe Tripiér

Couverture : ProUrbain

Conception graphique : Alizée Pessine

Service communication de la Ville de Fontaine

89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24

communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre

15000 Aurillac

04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





● **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Portes du Vercors : vivre grandeur nature

♥♥ **Une ville à la fois dynamique
et respectueuse de son
environnement.** ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Fontaine entre dans une nouvelle étape de son histoire avec la poursuite du quartier Portes du Vercors. Cet écoquartier ambitieux, que nous façonnons avec la Métropole et nos partenaires, incarne notre vision d'une ville à la fois dynamique et respectueuse de son environnement.

Pensé pour offrir la proximité des services urbains et la richesse du cadre naturel — il accueillera dès 2027 ses premiers habitants. Logements de qualité, espaces verts généreux, commerces et pôles de loisirs viendront composer un véritable morceau de ville durable, où la Petite Saône retrouvera sa place au cœur du quartier.

Dans cette même dynamique de transition écologique, nous poursuivons la modernisation de notre éclairage public. Près de 1700 luminaires seront remplacés d'ici fin 2026, permettant de réduire de moitié notre consommation énergétique tout en luttant contre la pollution lumineuse. L'installation d'un éclairage à intensité graduée marque une avancée majeure vers une gestion intelligente et responsable de notre patrimoine lumineux.

Et parce que notre ville se transforme tout en conservant son âme chaleureuse et festive, le marché de Noël fera son grand retour du 12 au 14 décembre dans le parvis de l'hôtel de ville, suivi du marché solidaire le 15 décembre. Concerts, illuminations, chalets gourmands et idées cadeaux : autant de moments à partager en famille ou entre amis, pour célébrer ensemble la magie des fêtes de fin d'année.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Semaine Bleue : de l'énergie en partage

Du 6 au 12 octobre, Fontaine a accueilli la Semaine nationale des retraités et personnes âgées autour du thème *Vieillir, une force à partager*. Pas moins de 192 seniors ont pris part aux diverses activités organisées : marche nordique, thé dansant... Au programme figurait aussi une conférence sur la prévention des chutes. Un temps fort s'est déroulé le 9 octobre au 38 bis avec le vernissage de l'exposition *La puissance des liens*.



Santé mentale : succès pour les Sism !

De nombreuses animations ont été proposées par la Ville et ses partenaires dans le cadre des Semaines d'informations sur la santé mentale (Sism), qui se sont déroulées du 6 au 19 octobre.. Ces semaines ont débuté par une présentation du programme autour d'une pause café : balade ludique sous forme d'escape game, rondes de paroles, atelier photo expression, exposition... *Pour notre santé, réparons les liens* était le thème de cette édition. À Fontaine l'objectif a été pleinement atteint !



Cause animale

PRENDRE SOIN DES COMPAGNONS À 4 PATTES

La Ville de Fontaine s'engage activement pour la protection des animaux et la sérénité de tous.

Soutien aux associations, aménagements, ateliers... La Ville agit pour les animaux qui peuplent notre commune.

S'occuper des chats errants

La Ville soutient 2 associations qui protègent les chats errants à Fontaine : L'école du chat libre de Grenoble et Cosa animalia. 10 sites de nourrissage et de capture, gérés par des bénévoles recueillent et surtout stérilisent les chats afin d'éviter une surpopulation. Ces "chats libres" car n'appartenant à personne, bénéficient d'une protection légale. Précision importante : nourrir les chats errants ou « libres » en dehors de ces sites est interdit. En 2025, les associations ont pris en charge 64 chats errants. Certains sont devenus des chats libres, d'autres ont été placés en famille d'accueil.

Des séances d'éducation canine

En 2025, en partenariat avec l'association Sisu Dog, 2 séances d'éducation canine ont été organisées pour les propriétaires de chiens et futurs adoptants. Objectifs : prévenir l'abandon et encourager l'adoption. L'association forme également des familles d'accueil pour les chiens abandonnés, offrant ainsi une alternative aux refuges saturés.

Espaces canins : la liberté à portée de patte

Après l'aménagement d'un espace canin de liberté à proximité de la salle Edmond Vigne, un deuxième espace canin de 230 m² vient d'être créé dans le square Gisèle Halimi. Ces enclos permettent aux propriétaires de laisser courir librement leurs chiens dans un environnement sécurisé, favorisant leur bien-être. Les chiens demeurent sous l'entière responsabilité de leurs maîtres. Les déjections canines doivent obligatoirement être ramassées et jetées dans des poubelles installées à cet effet.

Un projet de cimetière animalier

Une réunion publique a eu lieu le 10 juillet dernier afin de présenter un projet de cimetière animalier aux habitants de 400 m² à proximité du cimetière de La Poya. Si la faisabilité est confirmée, le site sera destiné à la pose d'urnes en columbarium ou en caverne. Un puits de dispersion pour les cendres et un arbre-forge pour des plaques commémoratives pourraient également être installés. Une nouvelle réunion publique est prévue au premier trimestre 2026 pour présenter 2 scénarios d'aménagement.



Animation

NOËL ARRIVE À FONTAINE !

Le marché de Noël se déroulera du 12 au 14 décembre dans le parc André Malraux. La journée du 15 décembre sera consacrée au marché solidaire. Venez profiter de cette cinquième édition !

En famille ou entre amis, venez flâner parmi les chalets et découvrir une vaste gamme de produits et d'idées de cadeaux. C'est également une belle occasion de profiter d'un moment chaleureux autour de bons petits plats au rythme des concerts et fanfares.

Le programme des festivités de Noël 3 jours féériques !

Vendredi 12 décembre de 14h à 20h

14h-19h : atelier maquillage
17h-18h : Pink it Black (fanfare)
18h : inauguration en présence des élus
18h15 : chorale des élèves fontainois
19h-20h : spectacle de magie avec Romain l'illusionniste

Samedi 13 décembre de 10h à 20h

11h-12h : groupe de musique Sam Soul
14h-19h : atelier maquillage
14h-16h : atelier bricolage avec la médiathèque
16h-17h : Fanf à L'Ouest
17h-18h : déambulation lumineuse
19h-20h : cabaret de Noël

Dimanche 14 décembre de 10h à 18h

10h - 13h : balade en calèche
11h-12h : groupe de musique Foolosophers
13h-18h : atelier maquillage
14h - 14h45 : ensemble accordéon
14h-15h : L'ensemble accordéon de Fontaine
17h-18h : Gospel Singers

Tous les jours, de 10h à 20h

Il fait un peu froid ? Réchauffez-vous auprès des stands restauration pour un moment tout en convivialité !

Au menu : huîtres, foie gras, vin et chocolat chauds, crêpes, gaufres, marrons chauds...

Un marché solidaire dans les chalets

Lundi 15 décembre de 14h à 20h

La magie de Noël se poursuit avec le marché de Noël solidaire : associations et amateurs fontainois présentent leurs savoir-faire... Une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

Animations

16h-19h : atelier maquillage et atelier biscuit
18h-20h : spectacle

Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la jolie boîte située sur le parvis de l'Hôtel de ville...



Maisons des habitants

200 Fontainois ont fêté la rentrée

La fête de rentrée des maisons des habitants s'est déroulée le 3 octobre dans une ambiance de partage conviviale autour de jeux et de spectacles vivants. Plus de 200 Fontainois ont assisté à cet événement organisé à la maison des habitants Romain Rolland. Les participants regroupaient des familles et des personnes isolées de tous âges. Parmi eux, une cinquantaine de personnes poussaient la porte de cette structure pour la première fois. Cette rencontre a permis de présenter les activités et la programmation aux nouveaux venus mais aussi de faire le point sur les 3 dernières années d'animations, tout en se projetant vers les projets sociaux à venir pour la période 2027-2033.



Nettoyage et solidarité

Le 11 octobre, le marché Marcel Cachin a été le carrefour d'action conjointe sur le développement durable et la propreté. Les maisons des habitants ont proposé leurs confitures solidaires. Issues des dons des maraîchers et du Secours populaire et confectionnées par les habitants, ces confitures sont ensuite échangées contre des produits d'hygiène remis aux familles en difficultés. Les participants à la matinée nettoyage, organisée par la Ville, se sont munis de sacs et de pinces pour nettoyer les rues. Une belle occasion de soutenir les agents de la propreté urbaine qui œuvrent au quotidien pour rendre la ville agréable.



Journée de la non-violence: 4 minutes pour convaincre

La Ville a organisé un concours d'éloquence le 2 octobre dernier à La Source dans le cadre de la Journée internationale de la non-violence.

Pendant 4 minutes, des candidats ont pris la parole à tour de rôle afin de captiver, convaincre, faire rire ou émouvoir le jury et le public au travers de l'un de ces 3 sujets : *Faut-il enseigner la non-violence ou apprendre à se défendre ?*, *Peut-on rester pacifique face à l'injustice ?*, *Aujourd'hui Gandhi terroriste ou influenceur ?*

Pour certains participants, c'était une première expérience de prise de parole en public. Leur audace a été récompensée, ce concours ayant offert à tous les présents un moment intense et riche en émotions.

Le jury composé d'un professeur de français du Lycée Jacques Prévert, de la conseillère principale d'éducation du Lycée Aristide Berges, d'un professeur d'éloquence et du Maire de Fontaine, a été conquis par les prestations des candidats.

Le choix du gagnant, qui s'est avéré difficile, s'est finalement porté sur le candidat Jonathan Mial qui avait choisi de s'exprimer sur le thème : *Peut-on rester pacifique face à l'injustice ?*.



Zone industrielle des Vouillants

CIRCULER DANS UN CADRE AGRÉABLE ET SÉCURISÉ

Pendant près d'un an, des travaux ont été menés pour améliorer le stationnement, planter des arbres, créer des cheminements piétons et des pistes cyclables.

Les travaux réalisés dans la zone industrielle des Vouillants permettent de réduire la vitesse automobile, sécuriser les espaces publics et valoriser l'image de ce secteur. Une revitalisation nécessaire.

Place aux cheminements sécurisés et à la végétalisation

Les 3 rues principales de la zone industrielle, les rues Lucien Sampaix, Jean-Pierre Timbaud et René Camphin, ont fait peau neuve. Les travaux ont permis d'aménager des itinéraires pour les piétons, les cycles et les trottinettes. La végétalisation et l'embellissement du secteur étaient également au cœur des préoccupations. Au total près de 2 100 m² d'espace verts ont été créés et 97 arbres ont été plantés.

Le stationnement a été réorganisé avec une augmentation du nombre de places de stationnement autorisées : + 35 places au niveau de la rue Jean-Pierre Timbaud. Les véhicules stationnés hors cases seront désormais verbalisés. À noter enfin que le marquage des places de stationnement et des cheminements piétons de la rue Sémard a été réalisé et que cette rue est désormais en sens unique avec la création d'un cheminement piétons sécurisé et d'une bande cyclable. Le parking public situé face au 8 rue René Camphin a été rénové. 26 places de stationnement automobile et 3 places pour camions ont été aménagées.

Coût total des travaux : 2 170 153 € TTC

- Part Ville : 69 868 € TTC
- Part Métropole : 2 100 284 € TTC



Parole d'élus

"La création de voies piétonnes et cyclables arborées participent à l'attractivité de la zone"

Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces



Environnement

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT ET DURABLE

Fontaine est engagée dans un plan d'investissement massif d'une durée de 4 ans afin de moderniser son éclairage public. Objectif : diminuer la consommation d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse.

Près de 500 000 € TTC ont été investis pour la rénovation des luminaires de la commune, financés à 25 % par l'État, 30 % par le Département de l'Isère et 45 % par la Ville de Fontaine.

1 700 luminaires remplacés

D'ici fin 2025, plus de 1 300 anciens luminaires énergivores et vétustes auront été remplacés par des luminaires à leds. En 2026, 384 dispositifs à leds supplémentaires seront installés. Au total, la Ville de Fontaine sera dotée de près de 1 700 nouveaux luminaires permettant une diminution de la consommation d'énergie de 50 %.

Adopter un éclairage gradué

La Ville procède à l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Cette mesure a généré 370 000 € d'économie d'énergie et permet de lutter contre la pollution lumineuse qui perturbe le sommeil et la biodiversité. Cependant, à terme, l'objectif est un abaissement graduel de la luminosité qui se substituera à l'extinction nocturne. Les éclairages seront ainsi progressivement abaissés au fur et à mesure que la nuit avance jusqu'à atteindre 30 % de leur puissance. Peu perceptible à l'œil, cette graduation de la luminosité permettra de maîtriser les dépenses tout en assurant un bon niveau de service. Elle représente une avancée significative vers une gestion écoresponsable de l'éclairage public.



Parole d'élus

"Avec le remplacement de 1 700 luminaires vétustes nous avons diminué de moitié nos consommations électriques."

Frédéric Quantin, Adjoint à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage



Une formation pour les aidants

La Ville de Fontaine, en partenariat avec l'association KPAURA (Kiné Prévention AUvergne Rhône Alpes), organise une conférence et un cycle d'ateliers à l'attention des aidants afin de les accompagner dans la prise en charge de leur proche handicapé ou malade.

Cette initiative vise à prévenir l'épuisement des aidants. Les participants amélioreront leur gestuelle de mobilisation et apprendront les principes d'équilibre, afin de limiter les risques de chute, un enjeu crucial dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le programme débutera par une conférence le 6 janvier prochain à la maison des habitants Romain Rolland à l'issue de laquelle il sera possible de s'inscrire à 3 ateliers pratiques d'1h30 organisés les 13 et 27 janvier ainsi que le 10 février.

Mardi 6 janvier à 14h30

Conférence

Les mouvements pour se faire du bien

→ Maison des habitants Romain Rolland
Gratuit, en accès libre

Plus d'infos
Espace santé Simone Veil
04 76 26 63 46



Un nouveau nom d'école : Arlette Blanc

L'école Ancienne mairie a récemment été renommée école Arlette Blanc. Ce nom a été choisi en l'honneur d'une jeune fille de 12 ans décédée pendant la Seconde Guerre mondiale en tentant de sauver sa famille. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la démarche de féminisation des noms des équipements publics de la ville.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les élèves et les enseignants ont réalisé un important travail de recherche, aboutissant à la sélection de 5 noms de femmes remarquables, soumis au vote au printemps dernier. C'est le nom d'Arlette Blanc qui a recueilli le plus de voix.



Une place au nom de Jean Strazzeri

Maître gantier fontainois et dernier représentant d'un savoir-faire d'exception de notre territoire, Jean Strazzeri, vient de cesser son activité. La Ville a souhaité lui rendre hommage en donnant son nom à une place située au 18 avenue Aristide Briand, à proximité de son atelier. L'inauguration a eu lieu le 4 octobre en présence de Jean Strazzeri et plusieurs membres de sa famille. Le Maire, Franck Longo et plusieurs élus présents, ont tenu à saluer l'engagement de cet artisan de renom qui a su perpétuer l'artisanat d'art bien au-delà de nos frontières.



Sécurité

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : AGIR ENSEMBLE

Pour assurer de manière efficace la sécurité et la tranquillité publique, la Ville se coordonne avec plusieurs intervenants via le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Une diversité d'acteurs veille à la sécurité des habitants au quotidien. Ce réseau réuni au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est essentiel pour assurer une politique de tranquillité publique efficace.

Un réseau de partenaires coordonné par le Maire

Le Maire est responsable de la prévention de la délinquance sur le territoire communal, en articulation avec la sécurité publique assurée par l'État. Il pilote, au sein du CLSPD, un réseau de confiance réunissant police nationale, justice, bailleurs sociaux, associations, services municipaux, établissements scolaires et services de santé.

Lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité

Le CLSPD poursuit 2 enjeux principaux : lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité tout en consolidant la démarche de prévention de la Ville. Il coordonne les intervenants, produit des statistiques et articule son action avec les programmes éducatifs et d'insertion. Les partenaires interviennent sur des problèmes concrets tels que nuisances sonores, trafic de drogue, tags, cambriolages, insécurité routière et conflits de voisinage. Pour chaque situation, des réponses adaptées allient prévention sociale et éducative.

Cellule de veille

Fontaine a mis en place plusieurs instances de concertation : la cellule de veille « mineurs en danger », le groupe de prévention de la radicalisation violente, des groupes de travail sur la santé ou le traitement des conflits de voisinage. Le service municipal de prévention-médiation, collabore régulièrement avec les éducateurs de rue de l'association Apase afin de gérer les conflits et réguler la vie collective.

Cette démarche partenariale, ancrée dans la durée, contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants. N'hésitez pas à signaler les problèmes que vous constatez dans votre quartier : vos retours sont essentiels pour identifier les tensions et mettre en place des solutions adaptées.

Plus d'infos
Service prévention et médiation
04 76 27 58 71
service.prevention-mediation@ville-fontaine.fr

LA 1/2h FONTAINOISE

Le 11 octobre dernier, le prix Nobel de la paix a été décerné à l'organisation japonaise anti-armes atomiques Nihon Hidankyo qui regroupe des survivants des bombardements nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki en 1945. Je propose en cette nouvelle année 2025 que la Ville de Fontaine s'inscrive dans l'action résolue, sous toutes ses formes, pour construire la paix avec nos concitoyens dans une période où le monde est en feu. (Moyen-Orient, Russie, Afrique...) et que le Conseil municipal vote l'adhésion à l'association des Maires pour la paix.

Question de Monsieur Édouard Schoene

Réponse de Abdelkader Otmani

Conseiller municipal délégué à la prévention-médiation

L'engagement pour la Paix est important mais notre équipe municipale a choisi une autre voie pour sensibiliser les habitants à ce sujet majeur. En effet, l'adhésion des Maires pour la paix ou un déplacement d'élus, même sur un site aussi emblématique de Nagasaki, sont des affichages symboliques mais qui nous semblent insuffisants pour engager un travail de fond auprès des habitants notamment des plus jeunes. C'est pourquoi, La Ville de Fontaine s'est saisie de la Journée internationale de la non-violence pour organiser, dès 2022, des manifestations de sensibilisation de la population.

Dans notre Métropole, cette journée a pris une envergure particulière quand, le 2 octobre 2012, 20 000 personnes avaient marché pour clamer leur refus de la violence, suite au lynchage de Kevin et Sofiane.

A Fontaine, nous avons voulu que cette journée soit l'occasion de promouvoir la tolérance, l'égalité et la non-violence au travers d'actions de proximité, de mouvements culturels, d'actions sportives, de débats et d'échanges.

Les formes de violence étant multiples, le but est de s'adresser à un public large (enfants, jeunes, familles) et de faire se croiser les regards, mais aussi de sensibiliser, de se questionner et de débattre sur la thématique.

En 2022 et 2023, nous avons programmé des battles de danse hip-hop devant l'Hôtel de ville, des ateliers avec la police municipale, du théâtre d'improvisation. Quasiment tous nos services sont mobilisés. A chaque fois une chorale des enfants de plusieurs écoles nous offre un spectacle remarquable grâce à l'implication de nos intervenants musicaux en milieu scolaire.

L'année dernière, la Journée internationale de la Non-violence s'est déroulée à La Source avec un panel d'animations abordant les multiples formes de la violence : cyberharcèlement, violences intrafamiliales, routières, sexistes...

 **Posez votre question par mail ou téléphone**
mairie@ville-fontaine.fr
04 76 28 75 75

Prochain Conseil municipal
lundi 17 novembre - 19h - Hôtel de ville

 **Ville de Fontaine + Facebook live**



Conseil municipal Retour sur la séance du 13 octobre

Adoption du projet d'établissement du Conservatoire à rayonnement communal

Ce nouveau projet a pour objet d'établir un plan d'actions dans les domaines pédagogiques et artistiques pour les années 2025 à 2032. Ce document a fait l'objet d'une large concertation notamment avec l'association des parents d'élèves.

Son élaboration a été pensée à périmètre budgétaire constant et avec un effectif d'élèves stabilisé dont le maximum est atteint actuellement.

 **Adoption :**
26 voix pour / 7 abstentions

Convention de sortie de portage foncier du terrain Dauphelec

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Néron, la Ville de Fontaine a décidé en 2010 d'acquérir le tènement de l'ancienne société « Dauphelec », d'une surface de 1 692 m². Elle a cédé le terrain à l'Établissement public foncier du Dauphiné (EPFLD) au prix de 665 000 € qui a réalisé la démolition du bâtiment en 2010-2012. Avec l'élaboration du Plan de protection du risque inondation du Drac aval, il est apparu que le terrain « Dauphelec », étant situé à l'arrière des digues, serait concerné par un aléa très fort le rendant inconstructible. Le PPRI a été approuvé par l'État en 2023. Dans ce contexte l'EPFLD doit le restituer à la commune. La valeur du terrain a été estimée à 30 000 € TTC. A l'issue du portage foncier, le déficit de l'opération s'élève à 742 059 € HT. Compte-tenu de la perte de valeur du terrain liée au PPRI, l'EPFLD prend en charge 49 % de ce déficit. Dans ce contexte, la part restante à la charge de la commune est de 408 450 € TTC.

 **Adoption :**
28 voix pour / 5 abstentions

 **Retrouvez l'ensemble des délibérations sur**
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr



PORTES DU VERCORS : VIVRE GRANDEUR NATURE

L'écoquartier des Portes du Vercors sort de terre. Il a été pensé pour offrir aux habitants les facilités de la ville (transports en commun, commerces de proximité et pôle de loisirs) dans un cadre naturel et respectueux de l'environnement. La construction des premiers logements va débuter avec une livraison prévue pour 2027.

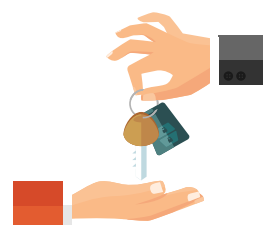


53 millions d'€ d'aménagement

950 logements à haute valeur environnementale
(dont 200 d'ici 2027)

77 % en accession à la propriété

13 000 m² de commerces et services



+ 3 hectares d'espaces verts

40% surfaces désartificialisées,
décompactées et replantées

+ de 120 arbres

9 500 plantes et arbustes

550 m

de ruisseau remis à ciel ouvert





2 500 m² de surface commerciale

Le quartier des Portes du Vercors sera un lieu vivant avec une dynamique commerciale très présente. D'ici 2 ans, il est prévu d'installer des commerces et des services de proximité, des activités de loisirs et des restaurants.

Des commerces de proximité

Boulangerie-pâtisserie, primeur, boucherie, fromager, caviste, traiteur spécialisé... On trouvera des commerces pour tous les goûts aux Portes du Vercors. L'implantation de services de proximité complémentaires comme un coiffeur, une banque, un pressing, un tabac-presse, un institut de beauté permettront de compléter cette offre. Une enseigne de bricolage pourrait s'implanter pour répondre à un besoin identifié sur le secteur.

Des restaurants pour tous les goûts

Des snacks rapides de qualité animeront la place Romy Schneider lors des pauses déjeuner. Des restaurants traditionnels type café-brasserie auront leur place en rez-de-chaussée des immeubles pour les repas en famille, les « afterworks » ou les dîners en amoureux.

Des espaces de loisirs

Plusieurs aménagements sont actuellement à l'étude dans le cadre du pôle loisirs du quartier des Portes du Vercors : un cinéma multiplexe d'environ 7 salles et 1 000 fauteuils, une salle d'escalade de 1 500 à 2 000 m² avec un espace de restauration ou encore la création d'une salle de réalité virtuelle avec escape game d'une surface de 500 m².

Des locaux médicaux

Le projet prévoit aussi d'accueillir des professionnels de santé issus de différentes disciplines de type maison de santé qui pourraient s'installer dans des locaux situés au rez-de-chaussée d'immeubles.



200 LOGEMENTS HAUT DE GAMME POUR 2027

Le quartier des Portes du Vercors accueillera bientôt ses premiers habitants. 154 logements sont proposés en accession à la propriété.

Les logements du quartier des Portes du Vercors verront le jour en 2027. Conçus pour allier confort, sérénité et développement durable, ils offriront un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.

Des hauteurs limitées

Les bâtiments s'élèveront entre 2 et 5 étages, dans le respect de l'environnement existant. Le long de la Petite Saône, rue Colonel Manhès, les plus petits collectifs donnant sur des jardins s'intégreront naturellement au bâti. Face à l'hypermarché Auchan, sur l'allée la nouvelle place Romy Schneider, les résidences accueilleront des commerces en pied d'immeuble et seront toutes équipées d'ascenseur.

Haute performance environnementale

Trois promoteurs différents se sont vu attribuer les lots, mais tous respectent un cahier des charges précis en termes de confort et de qualité constructive. Les bâtiments privilégieront des matériaux biosourcés et réemployés, garantissant une performance énergétique élevée et un excellent confort thermique, été comme hiver. Plus de 55 % de la consommation énergétique proviendra de sources renouvelables. Certaines résidences seront ainsi chauffées

par géothermie, une méthode qui récupère la chaleur du sol. L'isolation acoustique fera l'objet d'un soin particulier pour garantir la tranquillité des résidents.

Des espaces sécurisés

Toutes les résidences seront clôturées. Les halls d'entrée disposeront de vidéophones pour contrôler les accès. Les véhicules stationneront en sous-sol, accessibles par des portes motorisées. Chaque programme intégrera des locaux à vélos fermés et équipés d'arceaux.

Des logements lumineux dans un cadre naturel

La plupart des logements disposeront de terrasses, jardins ou loggias. Tous bénéficieront au minimum d'une double orientation vers les massifs montagneux. Certains appartements traversants profiteront même d'une triple exposition. De larges fenêtres assureront une luminosité optimale. Entre les bâtiments végétalisés serpenteront des allées rappelant les chemins forestiers, pour un cadre de vie en harmonie avec la nature.



HORIZON 2036 : L'ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE

Les 3 lots attribués sont les premiers d'une opération d'ensemble qui va se poursuivre sur une dizaine d'années. Ensuite, le quartier se déploiera au nord, notamment sur les anciens terrains BUT. Au sud, les travaux ne pourront démarrer qu'à la fin des baux commerciaux actuellement en vigueur.



Les étapes clés du projet

2025 - 2026

Re-fertilisation des déblais de la Petite Saône

2027

Livraison des premiers logements de la tranche 1

2028 - 2029

Démarrage des travaux d'aménagement de la tranche 2

2031 - 2032

Livraison des premiers logements de la tranche 2

2036

Fin prévisionnelle du projet

Zoom sur les 3 premiers lots

2027-2028 : Livraison des 200 premiers logements

Les 3 premiers lots ont été attribués. La livraison des logements se fera progressivement selon les résidences.

Résidence Valyria

Villes et Villages
Création et Imaprim
Tom ANDRE
06 76 55 54 36
tom.andre@imaprim.net

Résidence Sourcea

Groupe Duval et Alpes Isère Habitat
Jordan FOURNIER
07 87 29 78 47
jfournier@nexhab.fr

Résidence Sequen'ciel

EDIFIM Dauphiné et Alpes Isère Habitat
Maryne RIGODANZO
06 30 06 70 80
maryne.rigodanzo@edifim.fr



Place aux femmes

Au printemps 2025, 656 Fontainois ont participé à une consultation pour nommer l'allée centrale du futur écoquartier. Cinq noms de figures féminines remarquables étaient proposées : la sculptrice Camille Claudel, la résistante Geneviève de Gaulle-Anthonioz, la mathématicienne Yvonne Choquet-Bruhat, l'actrice Romy Schneider et la policière municipale Clarissa Jean-Philippe, assassinée en service en 2015.

Les votes ont désigné Clarissa Jean-Philippe en tête avec 192 voix, suivie de Romy Schneider avec 174 voix. Après accord de la famille, la Ville a attribué le nom de Clarissa Jean-Philippe à l'allée centrale de l'écoquartier.

Compte tenu de l'engouement pour Romy Schneider, la Ville a décidé de lui dédier le nom de la place centrale de l'écoquartier. Une actrice emblématique venue à Fontaine pour tourner une scène du film *César et Rosalie* de Claude Sautet en 1972. Un bel hommage au septième art dans un quartier qui a pour projet d'accueillir un cinéma.



Douceur de vivre

Le quartier est conçu pour les mobilités douces, avec des cheminements piétons et cyclables sécurisés et des connexions directes au tram A, à la Chronovélo et au réseau de bus. Le projet de Métrocâble reste à l'étude pour relier la presqu'île et Saint-Martin-le-Vinoux. Les rez-de-chaussée des immeubles accueilleront des commerces de proximité afin de renforcer la vie de quartier.



SOUS LES PAVÉS... DES ARBRES

Développer la biodiversité et créer des espaces de fraîcheur et de respiration, tels sont les objectifs qui ont guidé les premiers aménagements publics de l'écoquartier.

Que ce soit la nouvelle entrée de La Poya qui a été aménagée ou la « place jardin » Romy Schneider qui a récemment fait l'objet d'une opération de « débitumisation », le projet des Portes du Vercors fait la part belle aux espaces végétalisés.

Un parc de La Poya agrandi

Depuis un an, la nouvelle entrée du parc de La Poya s'est transformée en un espace de promenade facilement accessible, situé à proximité du terminus du tramway. Cette extension verdoyante du plus grand parc de la commune constitue la première étape importante dans l'aménagement du projet des Portes du Vercors. Pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, 3 700 m² de bitume ont été retirés. À leur place, un parvis arboré propose désormais des cheminements qu'empruntent les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes. Son revêtement se révèle idéal aussi pour les jeux de plein air, comme en témoignent les boulistes qui investissent régulièrement ces allées. Une longue table de pique-nique permet les retrouvailles entre amis. La plantation de 41 arbres, dont plusieurs fruitiers en libre accès, ainsi que l'installation d'une pergola vont créer des espaces ombragés en été. Ce nouvel espace de nature contribue également à embellir l'entrée de la ville en valorisant le parc de La Poya et le château de la Rochette.

Le portique de l'ancienne discothèque du Magic Drac-Ouest, lieu emblématique des années 80, a été conservé pour garder une trace de l'histoire de ce site.

Une « place jardin » de 80 arbres

La place Romy Schneider, située au croisement de la rue Pierre Courtade et du boulevard Paul Langevin est aujourd'hui entièrement bitumée. Elle deviendra prochainement un espace végétal de 80 arbres qui reliera de manière fluide et sécurisée les flux piétons et cyclistes. Cette « place jardin » représente 5 000 m² de nouveaux espaces verts. Elle comportera des aires de détente où les habitants pourront profiter d'une canopée d'arbres de hautes tiges et formera un îlot de fraîcheur alternant des espaces végétalisés plus moins denses. Les premiers coups de pioche ont été donnés par les habitants le 15 octobre. 1 000 m² de bitume ont été enlevés pour rendre à ce lieu sa fraîcheur naturelle et permettre l'infiltration de l'eau. Cette action collective a permis d'associer les habitants, y compris les plus jeunes et a offert l'opportunité d'échanger sur le projet et l'importance de la désartificialisation des sols pour l'environnement et la santé.



LA PETITE SAÔNE RENAÎT AU CŒUR DE FONTAINE

Samedi 21 juin, Fontaine a célébré le retour d'un cours d'eau disparu depuis des décennies avec la remise à ciel ouvert de la Petite Saône. Cette transformation marque un tournant majeur pour le quartier et ses habitants.

Pendant des années, la Petite Saône a coulé en silence sous le bitume de la rue du Colonel Mahnès. Après 2 ans de travaux d'envergure, elle reprend enfin sa place dans le paysage urbain. Ce projet ambitieux rétablit la continuité écologique entre le Vercors, la Poya et l'Isère, tout en offrant aux Fontainois un nouvel espace de vie verdoyant et convivial.

Une promenade qui respire

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 550 m de ruisseau libérés, 90 arbres et 9 500 plantes et arbustes plantés, 2 500 m³ de terre excavée transformée en terre fertile. Bien plus qu'un simple aménagement paysager, cette promenade apporte fraîcheur durant l'été et favorise le développement de la biodiversité locale. Les berges ont été soigneusement modelées en partenariat avec l'association locale de pêche pour créer un écosystème aquatique et végétal riche. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le projet des Portes du Vercors, qui comptera à terme 40 % de surfaces désartificialisées.



Une protection renforcée face aux crues

Au-delà de ses atouts environnementaux et paysagers, ce projet renforce la sécurité du quartier. La capacité d'expansion des crues augmente de 7 000 m³ : en cas d'inondation, la Petite Saône jouera le rôle de bassin de rétention naturel. Un investissement de 1,4 million d'euros a été nécessaire pour mener à bien ce chantier structurant, financé par l'État (plan France 2030, France Nation Verte), l'Agence de l'eau et la Caisse des dépôts. La remise à ciel ouvert de la Petite Saône est un retour aux sources mais c'est aussi un pas vers l'avenir, conciliant fraîcheur, biodiversité et qualité de vie.



Le saviez-vous ?

Les terre excavées ont été mélangées à des matières organiques (compost, engrais vert, champignons, vers de terre) afin de retrouver leur fertilité. Redevenues végétales, elles sont ensuite réutilisées pour nourrir les espaces verts du secteur.

Ce procédé permet d'éviter le transport par camion entre un site de prélèvement éloigné et le chantier, une démarche pionnière.

2



QUESTIONS À Laurent Thoviste

Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

En quoi le futur quartier des portes du Vercors est-t-il une chance pour Fontaine ?

Tout d'abord c'était un espace en friche, avec beaucoup de bitume et des activités parfois polluantes. A la place nous créons des espaces verts, nous ressortons les rivières, nous offrons de nouveaux espaces de détente. Ensuite nous créons du logement de qualité. Une grande partie des logements de notre ville datent de l'après guerre. Pas toujours bien isolés, sans espaces extérieurs, ils ne correspondent plus à ce que cherchent les ménages aujourd'hui. Si nous voulons accueillir de nouveaux habitants il faut leur offrir des logements de qualité. C'est pourquoi nous avons élaboré un cahier des charges extrêmement strict. Plus de 80 promoteurs de toute la France ont répondu. C'est le signe que Fontaine est attractive. Enfin nous voulons aussi proposer de nouveaux locaux pour les commerçants et les services. Nous manquons de restaurants, commerces en équipement de la personne et de la maison, de locaux pour les professionnels de santé, d'espaces de loisirs... Les Portes du Vercors ce ne sera pas qu'un nouveau quartier, ce sera un pôle de vie.

Est ce que ce ne sera pas trop dense ?

Au contraire ce sont plus de 40 % d'espaces qui vont être désimperméabilisés et rendus à la nature. Les logements eux-mêmes comprennent de larges espaces naturels. Nous avons aussi réduit les hauteurs pour garder la vue magnifique qu'offre ce site sur les 4 massifs de notre métropole. Nous continuerons d'ailleurs à soutenir le projet du câble qui permettra d'améliorer les liaisons entre les deux rives et nos montagnes. Les espaces publics, en particulier l'allée Clarissa Jean-Philippe, la place Romy Schneider, la promenade de la petite Saône vont offrir de nouveaux lieux de détente. Tout ceci va se construire progressivement, sur une dizaine voire une quinzaine d'années ce qui va nous permettre d'intégrer progressivement ce nouveau quartier dans le paysage. Les villes qui évoluent pas sont des villes qui meurent. Nous sommes ambitieux pour Fontaine et nous voulons, avec les Portes du Vercors, lui donner le rayonnement qu'elle mérite.



Communiquer en langue des signes

Depuis près d'un an, les personnes malentendantes peuvent communiquer en langue des signes avec les agents d'accueil de l'Hôtel de ville via une application. Ce dispositif propose 3 formes de traduction : transcription instantanée, visio-interprétation et visio-codage. Il permet de faciliter les démarches administratives des personnes en situation de surdité.



Cartes d'identité et passeports : faciliter les préinscriptions

Sur rendez-vous, les agents d'accueil de l'Hôtel de ville peuvent accompagner les usagers dans leurs démarches de préinscription en ligne pour leurs demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Plus d'infos
04 76 28 75 75



Accès aux droits

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Ville assure un accès aux services publics de proximité et accompagne les Fontainois dans leurs démarches administratives. Une lutte contre le non-recours aux droits.

Fontaine s'est dotée d'une Maison France services, un guichet unique qui permet aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches auprès de 10 administrations différentes. Elle complète cette offre par des permanences délocalisées.

La Maison France services

Les conseillers France services de la Ville accompagnent les usagers (Fontainois et habitants des communes environnantes) dans leurs démarches administratives auprès des institutions adhérentes au dispositif : Caf, Carsat, CPAM, Chèque Énergie, Finances Publiques (sauf Trésorerie), France Rénov', France Titres, MSA, Point Justice et Urssaf. Les permanences se déroulent au CCAS et dans les maisons des habitants. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

À noter : des ordinateurs sont en libre accès dans ces différents accueils pour les personnes autonomes souhaitant réaliser leurs formalités en ligne.

Créneaux des permanences France services CCAS

32 bis rue de la Liberté
Lundi et mercredi de 13h30 à 17h
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
Plus d'infos : 04 76 28 75 03

Maison des habitants George Sand

14 boulevard Joliot-Curie
Mercredi de 8h30 à 12h
Vendredi de 13h30 à 17h
Plus d'infos : 04 56 38 22 23

Maison des habitants Romain Rolland

113 boulevard Joliot-Curie
Lundi de 8h30 à 12h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Plus d'infos : 04 76 27 13 09

Vos droits en tout endroit

Depuis cette année un binôme composé du conseiller numérique et de la chargée de mission accès au droit du CCAS proposent des permanences sur rendez-vous dans différents endroits de la commune : maisons des habitants, Hôtel de ville, salle Marguerite Tavel, place Louis Maisonnat, 38 bis. Chaque mois, 6 permanences sont organisées afin d'aider les habitants à réaliser des démarches en ligne ou sur papier auprès des fournisseurs d'énergies, de mutuelles, de bailleurs, de la Préfecture... Qu'il s'agisse de démarches simples ou de situations plus complexes, ces rendez-vous permettent de prendre le temps d'étudier la situation de chacun et trouver des solutions adaptées.

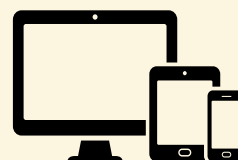
Plus d'infos
Service égalité-citoyenneté - 04 76 28 76 2



Médiathèque : un espace numérique à disposition

Animé et géré par un médiateur, l'espace numérique de la médiathèque permet aux habitants d'accéder à du matériel informatique en libre service : 12 ordinateurs, des scans, imprimantes, photocopieurs, une connexion wifi sont à disposition du public. Ce service s'adapte aux besoins des usagers et les accompagne dans l'utilisation des outils : création d'adresses mails, utilisation des logiciels de traitement de texte... Les usagers de la médiathèque peuvent aussi être aidés dans certaines démarches administratives.

Plus d'infos
04 76 26 97 30



Retrouvez la vidéo Vos droits en tout endroits sur ville-fontaine.fr

Accès aux droits

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique, la Ville propose des formations aux outils numériques destinées aux personnes qui en sont les plus éloignées.

Diverses actions sont menées pour réduire l'illectronisme et accompagner vers l'autonomie digitale.

Des initiations aux plateformes administratives

Des cycles de formation permettent de faciliter l'utilisation des plateformes administratives (Caf, CPAM, impôts...). Une fois par mois, pendant 2h, les participants se familiarisent avec ces interfaces et acquièrent les bons réflexes pour réaliser leurs démarches en toute sérénité.

Plus d'infos et inscriptions
Service égalité-citoyenneté
04 76 28 76 28

Des ateliers numériques tous niveaux

Chaque mois, un atelier numérique est organisé dans les maisons des habitants pour répondre aux besoins et aux questions des Fontainois. Chacun peut venir s'initier ou progresser dans l'utilisation des outils numériques, quel que soit son niveau.

Plus d'infos et inscriptions
Maisons des habitants
04 76 27 13 09 - 04 56 38 22 23

Des séances à la carte !

D'autres ateliers numériques peuvent être organisés ponctuellement au CCAS en fonction des besoins exprimés : sécurité informatique, intelligence artificielle... N'hésitez pas à solliciter le conseiller numérique pour faire remonter vos attentes ou vos envies.

Plus d'infos
04 76 28 76 28



Parole d'élue

"Réduire la fracture numérique c'est aussi lutter contre le non-recours aux droits."

Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



EXPOSITION PHOTOS

À la surface des choses, un temps suspendu...

Le VOG accueille le photographe franco-italien Jean-Pierre Angei du 6 novembre au 10 janvier pour son exposition *À la surface des choses, un temps suspendu...* Ses œuvres révèlent sa fascination pour les traces qui témoignent de la continuité humaine malgré le temps et l'usure.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Vendredi 7 novembre à 18h

Vernissage

Samedi 22 novembre à 16h

Rencontre avec Jean Pierre Angei pour une visite de son exposition

Samedi 29 novembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art *Photographie, matière et effet*

Animé par Fabrice Nesta

Samedi 13 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques
Animé par Jean Pierre Angei
Sur inscription

Samedi 6 décembre de 15h à 17h

Atelier d'écriture *Ce que la surface ne raconte pas*
Animé par Marion Jo
Sur inscription

Samedi 10 janvier de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques
Animé par Marie-Charlotte Bard
Sur inscription

Q Plus d'infos et inscriptions
: 06 73 21 46 67



EXPOSITION

Un monde de papier

Jusqu'au 17 décembre, la Médiathèque Paul Éluard accueille l'univers poétique et raffiné de Stéphanie Miguet, sculpteuse de papier.

Les créations de Stéphanie Miguet, d'une délicatesse surprenante, transforment de simples feuilles en véritables œuvres d'art qui émerveillent petits et grands. Le découpage, cousin des théâtres d'ombres et des ombres chinoises, est un art modeste mais ses applications sont infinies !

Une histoire de la vie quotidienne

L'exposition se compose de 30 tableaux qui racontent le quotidien mais parlent aussi de rêves et de poésie. Une ville en papier, éclairée par des leds présente une série de scènes des vies nocturnes, une touche de magie supplémentaire pour cette exposition...

Le mur des célébrités

Un mur façon salon anglais composé de silhouettes découpées invite chaque visiteur à identifier les portraits de Charles Baudelaire, Patti Smith, Jean-Michel Basquiat, Edgar Allan Poe, et tant d'autres grands auteurs, musiciens, cinéastes, qui peuplent l'imaginaire collectif. On les reconnaît, pour certains, au premier coup d'œil.

Votre portrait découpé

L'art du portrait à la silhouette est né dans l'Europe des Lumières. Il se pratiquait dans les rues, foires et salons aristocratiques. Considérées comme l'ancêtre de la photographie, les silhouettes étaient l'unique moyen d'obtenir un portrait rapide. Lors du dévernissage de l'exposition, l'artiste découpera votre portrait. Préparez votre meilleur profil !

Jusqu'au 17 décembre

Exposition *Un monde de papier*

→ Médiathèque Paul Éluard

Autour de l'exposition

Samedi 15 novembre de 10h30 à 12h30

Atelier découpage

Animé par Stéphanie Miguet
Pour adultes et grands enfants
(à partir de 14 ans)
Sur inscription

Samedi 13 décembre à 10h30

Dévernissage

Un temps festif pour clôturer l'exposition où l'artiste découpera le portrait des visiteurs.

Q Plus d'infos et inscriptions
: Médiathèque Paul Éluard : 04 76 26 31 35



CONCERTS

De la musique maloya à Mozart

La scène musicale de La Source s'annonce toujours aussi riche et éclectique en ce mois de novembre ! Zoom sur 2 artistes à l'affiche.

Parmi les artistes programmés ce mois-ci, le public pourra découvrir le groupe Grèn Sémé qui invente une chanson imprégnée du créole et du maloya de La Réunion ainsi que le talentueux pianiste Jean-Philippe Isoletta.

Grèn Sémé : une fusion envoûtante

Le jeudi 20 novembre, Grèn Sémé fera vibrer La Source avec une balade musicale, mêlant maloya électronique et pop africaine, portée par les textes à la fois engagés et poétiques de Carlo De Sacco, et rythmiquement ancrée dans les sonorités de l'Océan Indien (maloya, séga, salegu). Auteur de 3 albums – *Grèn Sémé* (2013), *Hors Sol* (2016) et *Zamroza* (2022) –, le groupe vient tout juste de dévoiler un nouvel EP, *Maloya Gaze*. Cet opus révèle une facette plus solaire de la formation créole, offrant une musique organique et pleine de vie, propice aux remixes et aux dancefloors.

Jean-Philippe Isoletta : une élégance classique

Compositeur, improvisateur et pianiste concertiste, Jean-Philippe Isoletta se produira à La Source le jeudi 27 novembre. L'artiste interprète

un répertoire riche, allant de Mozart à Piazzolla, ainsi que ses propres œuvres, reflets d'une personnalité profonde, délicate et authentique. Depuis 2001, il se consacre à la création de ciné-concerts, composant des musiques originales qui laissent une large place à l'improvisation et à l'expression spontanée. Qu'il s'agisse de drame ou de burlesque, sa musique accompagne les images avec finesse, modernité et originalité, touchant un large public par sa simplicité et son authenticité.

Jeudi 20 novembre

Grèn Sémé (maloya)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 6 € à 12 €

Jeudi 27 novembre

Jean-Philippe Isoletta (classique)

→ La Source à 19h30

Tarifs : 6 € à 12 €

➤ Plus d'infos et réservations

lasource.fr

La Source
04 76 28 76 76

CINÉ-CONCERT JEUNE PUBLIC

Le Roi et l'Oiseau : une interprétation magique

Dans le cadre du festival Tympan dans l'œil, La Source vous propose d'assister au ciné-concert *Le Roi et l'Oiseau* par Chapelier Fou. Depuis 2009, ce violoniste et multi-instrumentiste emmène le public dans un univers unique, mêlant douceur des mélodies et rythmes électroniques. Inspiré dès l'enfance par le chef-d'œuvre d'animation français *Le Roi et l'Oiseau* de Paul Grimault et Jacques Prévert, Chapelier Fou présente aujourd'hui une réinterprétation inventive de la musique du film. Au sein d'un quatuor à cordes, il crée un écrin sonore où se mêlent instruments acoustiques et textures électroniques, pour une expérience envoûtante. Un moment suspendu à vivre en famille ou entre mélomanes, les yeux et les oreilles grands ouverts.

Samedi 22 novembre

→ La Source à 17h30

Tarifs : 9 € à 16 €

À partir de 7 ans

Du 26 septembre au 17 décembre

Exposition *Un monde de papier*

Créations de l'artiste Stéphanie Miguet
→ **Médiathèque Paul Éluard**

Du 6 au 28 novembre

Exposition photos *Émotions sport*

Par l'association Aura Sport & Motion
→ **Maison des Associations Nelson Mandela**

Du 7 novembre au 10 janvier

Exposition photos *À la surface des choses, un temps suspendu...*

Vernissage le 7 novembre à 18h
→ **VOG**

Samedi 8 novembre

Braderie des Petits Frères des Pauvres

→ **Place des Fontainades de 9h à 17h**

Dimanche 9 novembre

Marché de Noël

Organisé par le Cosacaf
Stands d'artisans et créateurs
→ **Salle Edmond Vigne de 9h30 à 18h**

Cyclo Cross

Manifestation sportive organisée par l'ASF Cyclisme
→ **Parc Karl Marx de 8h à 18h**

Votre maman

Cie des Chats-Garous
→ **La Guinguette à 17h**
Tarif : 12 €

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

→ **Rassemblement place Henri Chapays à 9h45**

Vendredi 14 novembre

Loto

Organisé par l'Amicale des résidences autonomie
→ **Résidence La Cerisaie à 14h**
Tarifs : 3 € le carton - 20 € les 10 cartons
Sur inscription : 06 26 24 68 99

Soirée jeux (adultes)

→ **Espace 3 POM' à partir de 20h**

Marie-Flore + Savanah (chanson pop)

→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 15 € à 23 €

Chansons reprises

Cie Frankensongs
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 10 €

Catch'impro

Cie LIG-bruleurs de mots
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 5 € à 8 €

Samedi 15 novembre

Atelier découpage

Animé par l'artiste Stéphanie Miguet
→ **Médiathèque Paul Éluard de 10h30 à 12h30**
Pour adultes et grands enfants (à partir de 14 ans)
Sur inscription : 04 76 26 31 35

Initiation à la danse écossaise

Venez danser le temps que vous souhaitez !
→ **Maison des habitants Romain Rolland de 15h à 19h**
Sur inscription : 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23

Catch'impro

Cie LIG-bruleurs de mots
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 5 € à 8 €

Dimanche 16 novembre

Cocktail

Cie sketches et chansons
→ **La Guinguette à 17h**
Tarif : 12 €

Lundi 17 & 18 novembre

Formation aux premiers secours en santé mentale

→ **38 bis de 9h à 17h30**
À destination des Fontainois de + de 18 ans
Sur inscription : clsm@ville-fontaine.fr -
04 76 26 63 46

Mardi 18 novembre

Parlons bouquins ! (adultes)

Partageons nos coups de cœur en toute simplicité
→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Mercredi 19 novembre

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Atelier numérique (jeunes)

Découverte de Storyteller, un jeu vidéo pour créer des scénarios
→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Jeudi 20 novembre

Après-midi dansant

Organisé par le Thé dansant de Fontaine, animé par l'orchestre Nicolas Grandsfils
→ **Salle Edmond Vigne de 14h30 à 18h30**
Sur inscription : 06 63 41 47 07

Grén Sémé (maloya)

→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 6 € à 12 €

Vendredi 21 novembre

Parlons numérique ! (adultes)

Les arnaques sur Internet
→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Samedi 22 novembre

Annie bricole des décorations de Noël

Venez aider Annie à décorer la médiathèque
→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Le Roi et l'Oiseau par Chapelier Fou (ciné-concert)

→ **La Source à 17h30**
Tarifs : 9 € à 16 €

Rencontre avec Jean Pierre Angei

Visite de l'exposition *À la surface des choses*, un temps suspendu... en présence du photographe
→ **VOG à 16h**

Eva

Cie La Renverse
→ **La Guinguette à 20h30**
À partir de 12 ans
Tarifs : 8 € à 10 €

Dimanche 23 novembre

Eva

Cie La Renverse

→ **La Guinguette à 17h**

À partir de 12 ans

Tarifs : 8 € à 10 €

Lundi 24 novembre

Atelier numérique

À la découverte des P.C.

→ **Maison des habitants Romain Rolland de**

10h à 12h

Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09

Cabane Para'sol

Venez passez un moment détente et intime de découverte musicale.

→ **Maison des habitants George Sand**

de 15h à 17h

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Gratuit

Mardi 25 novembre

Cabane Para'sol

Venez passez un moment détente et intime de découverte musicale.

→ **Maison des habitants George Sand**

de 14h à 16h

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Gratuit

La leçon de musique

Cours de musique unique, ouvert à tous, jeunes et adultes, musiciens ou non !

→ **La Source à 19h**

Gratuit, sur réservation

Jeudi 27 novembre

Jean-Philippe Isoletta (classique)

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 6 € à 12 €

Vendredi 28 novembre

Soirée jeux (familles)

→ **Espace 3 POM' de 18h à 20h**

À partir de 4 ans

Samedi 29 novembre

Atelier sophrologie

Organisé par l'association Yoga de A à Zen

→ **Maison des associations Nelson**

Mandela de 9h15 à 11h45

Tarif : 20 €

Sur inscription : yogazen38@mailo.com

Annie bricole des décorations de Noël

Venez aider Annie à décorer la médiathèque

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Conférence d'histoire de l'art Photographie, matière et effet

Animé par Fabrice Nesta

→ **VOG à 16h**

Mercredi 3 décembre

Permanence Info Énergie

Animée par l'Alec

→ **Hôtel de ville de 13h30 à 18h**

Sur rendez-vous : 04 76 14 00 01

Parlons bouquins ! (jeunes)

Un club de lecture pour se rencontrer autour de livres, bd, mangas, films...

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

Conférence Se construire avec un trouble Dys

Organisée par l'association APEDYS Isère
Échanges autour des troubles Dys et troubles neuro développementaux : dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie, dyscalculie, TDAH, autisme

→ **Maison des habitants Romain Rolland à 18h30**

Samedi 6 décembre

Atelier d'écriture Ce que la surface ne raconte pas

Animé par Marion Jo

→ **VOG de 15h à 17h**

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Chong Zen ou le conte de l'empereur aux ongles gigantesques

Création de Mad Souls Production

→ **La Guinguette à 20h**

Tarifs : 10 € à 13 €

Mardi 9 décembre

Parlons bouquins ! (adultes)

Partageons nos coups de cœur en toute simplicité

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Du 12 au 15 décembre

Marché de Noël

→ **Parc André Malraux**

Programme complet en p. 5

Vendredi 12 décembre

Soirée jeux (adultes)

→ **Parc André Malraux**

Espace 3 POM' à partir de 20h

Samedi 13 décembre

Dévernissage de l'exposition

Un monde de papier

Un temps festif où l'artiste découpera le portrait des visiteurs. Préparez votre meilleur profil !

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Atelier d'arts plastiques

Exploration de l'empreinte sur papier de soie

Animé par Jean Pierre Angeï

→ **VOG de 15h à 17h**

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Les cachottiers

Cie Interlude & Cie

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 12 €

Le Big Band de Fontaine invite David Patrois & Pierre Marcault

(jazz)

→ **La Source à 20h**

Tarifs : 9 € à 16 €

Samedi 14 décembre

Les cachottiers

Cie Interlude & Cie

→ **La Guinguette à 18h**

Tarif : 12 €



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

L'école, notre priorité

À Fontaine, nous avons décidé de prendre à bras-corps l'un des sujets les plus essentiels pour une commune : l'école. Car l'école est le premier service public, celui qui fait grandir la République au quotidien.

Parce qu'assurer de bonnes conditions d'apprentissage à nos enfants n'est pas une option, c'est une obligation. Une obligation réglementaire pour les communes et une responsabilité morale que nous dicte l'avenir de nos enfants. Et pourtant, force est de constater que pendant trop longtemps, les écoles de notre ville ont été laissées de côté. Peu entretenues, peu modernisées, elles ne reflétaient plus ni les besoins des élèves ni les exigences d'aujourd'hui.

Nous avons donc décidé de rattraper le temps perdu. Le futur groupe scolaire Rose Valland, qui remplacera l'école Robespierre, en est la preuve la plus éclatante. Pensée avec les enseignants, les services municipaux et les habitants, cette nouvelle école sera un bâtiment exemplaire : économe en énergie, confortable, respectueux de l'environnement et adapté à la réussite de tous les enfants.

Ce projet, mené avec méthode et exigence, marque une nouvelle ère pour nos équipements scolaires. Il s'appuie sur des années de travail concerté, des choix techniques exigeants et une volonté politique claire : mettre l'argent public là où il est le plus utile — dans l'avenir de nos enfants.

Et parce que l'éducation, c'est aussi la citoyenneté, les élèves eux-mêmes ont participé au choix du nom de leur école. En désignant Rose Valland, figure de courage et de transmission, ils ont rappelé que l'école est un lieu de savoir mais aussi de mémoire et d'émancipation.

Avec ce projet, comme avec la rénovation de nos autres établissements, nous assumons pleinement notre responsabilité : redonner à Fontaine des écoles dignes, modernes et ouvertes sur le monde. Ainsi nous reconstruisons les écoles comme on reconstruit la confiance.

Car construire une école, c'est construire l'avenir de toute une ville.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelynne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Stéphane Vogel, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beraïl.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Finances communales : alerte rouge

Un signal d'alerte

Lorsqu'une commune en vient à utiliser son autofinancement pour payer les salaires de ses agents, ce n'est pas un simple ajustement comptable : c'est un signal d'alerte. L'autofinancement, c'est l'épargne brute qui devrait financer l'investissement. L'affecter au fonctionnement révèle un déséquilibre structurel : les recettes ordinaires ne suffisent plus à couvrir les charges.

Une décision qui interroge

Ce n'est pas une hypothèse, mais une décision votée au dernier conseil municipal. Or chacun sait qu'il n'est pas possible de prélever la section investissement pour abonder le fonctionnement. Cette délibération interroge, d'autant que des crédits existaient ailleurs. Elle met en lumière une vérité inquiétante : les marges de manœuvre sont épuisées pour 2025 et le seront encore plus en 2026 et 2027.

Un fonctionnement fragilisé

Le risque immédiat est là : si le fonctionnement n'est plus soutenable, ce sont les services publics du quotidien qui vacillent. Les agents, piliers de l'action communale, voient leurs salaires dépendre d'une ressource aléatoire. Les familles, associations, habitants peuvent subir les conséquences de cette impasse. Les investissements différés ne seront que des dommages collatéraux d'un budget déséquilibré.

Retraite des agents : un danger sous-estimé

La sincérité du budget pose question. Pour 2025, seuls 350 000 € ont été inscrits pour anticiper la hausse des cotisations de retraite des agents (CRACL) : en dessous de la réalité. Mais surtout, rien ne semble prévu pour 2026 et 2027, alors que la trajectoire est connue : +12 points sur trois ans. Ce défaut d'anticipation rend le danger certain : la contrainte budgétaire ne fera que s'aggraver.

Informers les habitants

Les habitants ont le droit d'être informés. Derrière les grands projets proclamés, la réalité est simple : la commune n'a plus de marges pour son fonctionnement. Gouverner, c'est garantir la sincérité des comptes, protéger les agents et assurer la continuité du service public.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à fontaine

Des travaux oui... Mais sécurisés

La Chronovélo avance et sera bientôt terminée. C'est la concrétisation de notre combat pour un axe cycliste traversant et sécurisé et une avenue du Vercors réaménagée pour les piétons.

Nous préconisons cependant un sens unique sur l'avenue, celui qui est finalement en place depuis plus d'un an, car il aurait permis l'élargissement des trottoirs et la plantation d'arbres. En l'état, cette avenue sera réaménagée mais pas plus fraîche car sans ombre nouvelle.

Reste plusieurs points à régler, que nous avons porté en Conseil Municipal :

- la sécurisation du passage piéton et cycle sur le pont du Vercors pendant les travaux : ce feu ne fonctionne plus depuis plusieurs mois ; il nous a été répondu que ce sera encore le cas pendant six semaines...inadmissible. La sécurité des piétons et des cyclistes ne vaut-elle pas autant que celle des automobilistes ? Le feu voitures n'a jamais été mis en berne, lui, et les branchements sont proches.

- l'aménagement sécurisé pour ceux qui, venant de Grenoble, attendent au passage piéton. Les véhicules de gauche quai du Drac ont le feu vert en même temps que celles et ceux qui traversent, ce qui est très dangereux. Nous avons à plusieurs reprises demandé leur désynchronisation.

Par ailleurs, ils ne bénéficient d'aucune protection vis-à-vis de ces véhicules-là, ni de ceux qui viendront ensuite de l'avenue du Vercors.

- la sécurisation des bouches d'égout saillantes sur l'avenue du Vercors au niveau de la médiathèque. Du fait des travaux, les cyclistes ne peuvent prendre ni le quai du Drac ni les berges depuis le pont du Vercors. Le pont n'est plus éclairé la nuit et les bouches d'égout sur l'avenue sont peu visibles et en plein milieu. C'est donc la chute assurée pour les cyclistes qui ne les verraient pas ou trop tard.

Comme le franchissement très dangereux de la rue Henri Barbusse, face à la médiathèque.

Ce projet de Chronovélo et d'aménagement de l'avenue du Vercors est le nôtre, nous restons donc vigilants quant à sa bonne réalisation.

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche
Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
Le lundi : 12h-13h25
Le mardi : 12h-13h25
Le mercredi : 16h15-19h30
Le jeudi : 11h30-13h45
Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
Le samedi : 14h-18h

Vie associative

→ Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" Du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Citiz : nouvelle station d'autopartage, donnez votre avis !

Citiz Auvergne-Rhône-Alpes propose un parc de voitures en autopartage accessibles en libre-service 24h/24 et 7 j/7. Ce dispositif permet de louer une voiture de manière occasionnelle ou régulière, pour 1h ou plus. À Fontaine, il y a actuellement 3 stations d'autopartage situées : 13 rue Gabriel Péri (quartier les Fontainades), 59-61 mail Marcel Cachin et rue Aristide Briand (à proximité de l'Hôtel de ville) La coopérative d'autopartage Citiz, en collaboration avec la Ville de Fontaine, envisage l'implantation de véhicules supplémentaires. Dans ce cadre, les habitants sont invités à répondre à une enquête qui permettra de déterminer les besoins des Fontainois.



Participez à l'enquête pour une nouvelle station d'autopartage

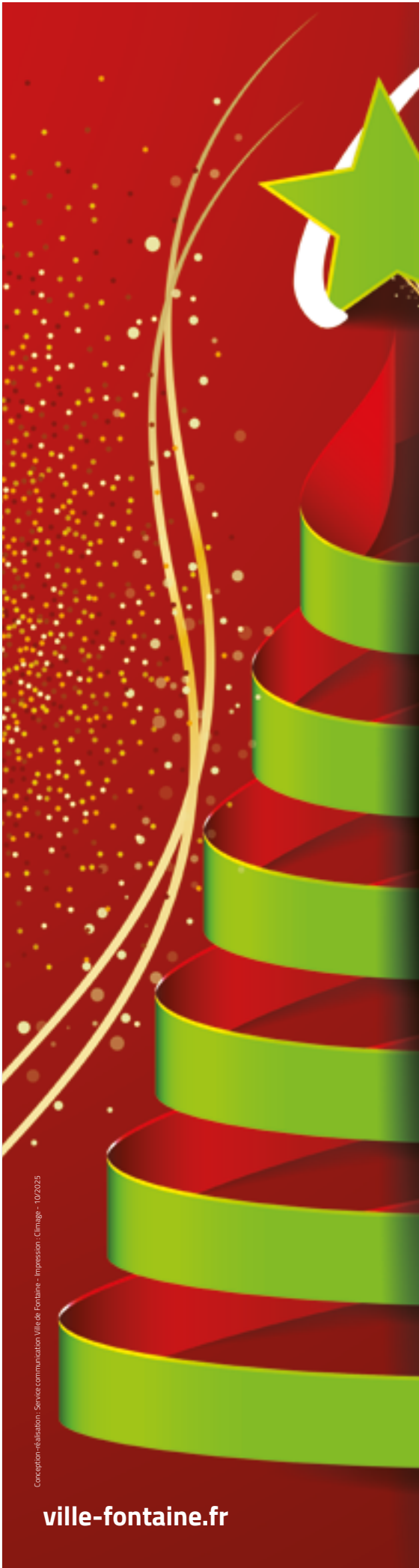
Plus d'infos
aura.citiz.coop



Permanences Info Énergie

La dernière permanence Info Énergie de l'année aura lieu le mercredi 3 décembre de 13h30 à 18h, à l'Hôtel de ville. Ces permanences assurées par l'Alec (Agence locale énergie climat) ont pour objectif de permettre aux particuliers de réaliser des économies d'énergie et d'avoir recours aux énergies renouvelables. Lors des rendez-vous, les habitants bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour de nombreux projets : rénovation, isolation, changement de système de chauffage...

Plus d'infos
04 76 14 00 01



Noël à Fontaine²⁰²⁵

12★13
14★15 **Décembre**

Parvis de l'Hôtel de ville

- ★ *Marché de Noël*
- ★ *Marché solidaire (lundi 15/12)*
- ★ *Spectacles*
- ★ *Animations*
- ★ *Restauration*